

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 23 janvier 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Très haut débit en Nouvelle-Calédonie : vers une nouvelle amélioration de la qualité de service

Pour accompagner l'arrivée du très haut débit et la montée en débit de l'internet en Nouvelle-Calédonie, l'OPT-NC s'est engagé dans une démarche d'accompagnement auprès des fournisseurs d'accès internet (FAI), acteurs majeurs de l'Internet calédonien, et des internautes, par une refonte du modèle tarifaire de l'internet et des mesures de baisse tarifaire.

Le nouveau modèle de l'OPT-NC consiste à faire bénéficier aux FAI de baisses tarifaires dès lors que l'OPT-NC peut elle-même réaliser des économies auprès de ces propres fournisseurs en fonction de la consommation globale de l'Internet en Nouvelle Calédonie. Ce modèle permet d'établir un prix de référence du mégabit/s unique et identique pour tous. Cette politique a déjà eu pour effet de réduire la facture des FAI de plus de 30 % depuis 2016. Ceci leur a permis répondre à l'explosion des usages en fournissant des services à la hauteur des attentes des clients calédoniens.

Concrètement, les tarifs de la bande passante internationale achetée par les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) ont été divisés par 30 en 9 ans et les débits souscrits ont été multipliés par 25 pour atteindre plus de 20 Gb/s aujourd'hui.

Dans la continuité de cette politique d'adaptation aux évolutions des usages et aux besoins sans cesse croissants de débits internet, le gouvernement a aujourd'hui approuvé une nouvelle baisse des tarifs de vente du méga bit auprès des fournisseurs d'accès internet (FAI).

Les tarifs offerts aux FAI sont arrêtés en baisse de 10 % sur l'offre « trafic international » et de 20 % sur l'offre « trafic local et proximisé.

Ces nouveaux tarifs permettront aux FAI de répercuter ces baisses en achat de bande passante supplémentaire (amélioration de la QoS), ou en réduisant la facture finale de leurs internautes.

Lexique

Les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) proposent à leurs clients un service d'accès Internet et des services associés (téléphonie sur IP, mail, télévision sur IP...). Il s'agit de CAN'L, MLS, NAUTILE, TELENET et OFFRATTEL.

Le Réseau Fédérateur :

Socle de l'Internet en Nouvelle-Calédonie, le Réseau Fédérateur repose sur une plate-forme de

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***

services mutualisés assurant des fonctions de routage des flux entre :

- l'Internet mondial au travers du câble sous-marin Gondwana,
- les clients du réseau fédérateur (principalement FAI),
- les internautes.

Les capacités de trafic proposées sont de trois types :

- la Collecte Haut Débit**, qui permet d'agréger l'ensemble des flux des internautes d'un FAI et de délivrer ce trafic dans ses locaux,
- le trafic Internet International**, qui permet de disposer d'un lien symétrique vers l'Internet mondial,
- le trafic Internet local et proximisé**, qui permet de disposer d'un lien symétrique vers l'Internet calédonien (sites et services calédoniens, échanges entre fournisseurs d'accès Internet ...).

* *
*